

ÊTRE UN PORT URBAIN INNOVANT, GÉNÉRATEUR DE CROISSANCE, AU COEUR D'UNE CHAÎNE LOGISTIQUE COMPÉTITIVE

Faisant partie des 17 administrations portuaires canadiennes et actif depuis 1882, le Port de Trois-Rivières est un acteur important dans le développement économique sur le plan régional, national et international pour des secteurs industriels majeurs tels que l'aluminium, la foresterie et l'agroalimentaire. Le respect des normes environnementales les plus strictes et l'harmonie avec la communauté sont incontournables au Port de Trois-Rivières.

Stratégiquement situé à mi-chemin entre Montréal et Québec, le Port de Trois-Rivières accueille annuellement 55 000 camions, 11 000 wagons et plus de 250 navires marchands et de croisières provenant d'une centaine de ports situés dans plus de 40 pays à travers le monde. Il manutentionne un trafic de plus de 4 M de tonnes métriques, ses retombées économiques annuelles s'élèvent à près de 220 M\$ et il soutient plus de 2000 emplois directs, indirects et induits.

MISSION

La raison d'être de l'Administration portuaire de Trois-Rivières (APTR) est d'assurer l'atteinte des objectifs de la Loi maritime du Canada par une saine gestion de l'infrastructure publique sous sa responsabilité en favorisant l'activité commerciale et le développement régional et national. Pour ce faire, elle doit :

- Restaurer, maintenir et développer l'infrastructure maritime qui permettra de promouvoir et préserver la compétitivité du Canada et de ses objectifs commerciaux.
- Organiser un service de transport intermodal de façon à satisfaire les besoins des utilisateurs à un coût raisonnable et fournir un niveau élevé de sécurité et de protection de l'environnement.
- Être un outil de soutien efficace pour la réalisation des objectifs socioéconomiques locaux, régionaux et nationaux en soutenant l'activité commerciale.

INTRODUCTION

Le Port de Trois-Rivières et son développement durable, c'est une approche au cœur des efforts entrepris depuis plusieurs années pour assurer un développement harmonieux et cohérent avec son voisinage.

La Stratégie de développement durable 2018-2020 présente de quelle façon l'APTR intègre les valeurs du développement durable dans ses projets et introduit un plan d'action élaboré avec des objectifs concrets à réaliser au cours des prochaines années.

Mais que veut-on dire exactement par un développement durable? Le rapport Brundtland présente le développement durable comme « un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »¹. Il s'agit de relever le niveau de vie en protégeant la santé humaine, en préservant l'environnement et en exploitant judicieusement les ressources. Le développement durable nécessite un équilibre entre les dimensions environnementale, économique et sociale.

MISE EN APPLICATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'APTR met en application plusieurs principes pour incorporer les trois dimensions du développement durable à toutes les actions et interventions au Port. Voici quelques exemples de l'intégration du principe de développement durable :

- Une transparence des activités du Port;
- L'autonomie financière afin d'assurer la pérennité des infrastructures;
- L'utilisation optimale des installations afin de soutenir les exportateurs et importateurs et maximiser les retombées économiques;
- Une approche collaborative entre les utilisateurs du Port pour assurer une amélioration continue des résultats environnementaux;
- La réalisation d'évaluations environnementales robustes et rigoureuses pour minimiser les impacts environnementaux des projets;
- Une utilisation efficace des espaces du Port pour répondre aux besoins sociaux et économiques en gardant une faible empreinte environnementale;
- Des emplois de qualité permettant l'épanouissement, l'implication et une bonne qualité de vie des travailleurs.



PLAN D'ACTION 2018-2020

Le plan d'action 2018-2020 comporte des gestes concrets que l'APTR souhaite soutenir d'ici 2020. Il comprend évidemment des interventions dont l'implantation peut s'étaler sur plus d'une année. Pour chacun des objectifs retenus au plan de développement durable, le contexte, les orientations gouvernementales, les actions, les indicateurs, les cibles et les échéanciers ont été définis. Ce rapport sur l'état d'avancement présente les actions réalisées en 2019.

Poursuivre l'amélioration constante de la performance environnementale pour assurer une qualité d'air saine et sécuritaire.

Assurer un environnement stimulant et sécuritaire pour les employés et utilisateurs du Port.

Se doter d'infrastructures modernes et réduire les dépenses énergétiques.

Contribuer respectueusement aux dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable en soutenant les communautés portuaire et urbaine.

SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES EN 2019

4

Promouvoir les principes de développement durable par l'exemple.

Promouvoir une consommation écoresponsable et respectueuse de l'environnement ainsi que la réduction des déchets.

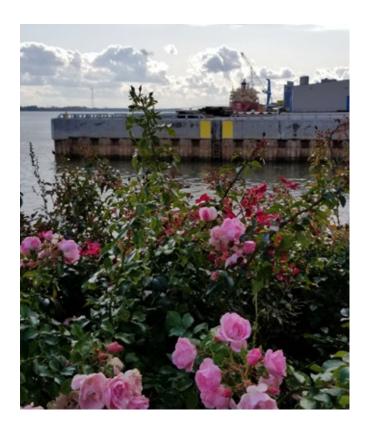
POURSUIVRE L'AMÉLIORATION CONSTANTE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR ASSURER UNE QUALITÉ D'AIR SAINE ET SÉCURITAIRE.

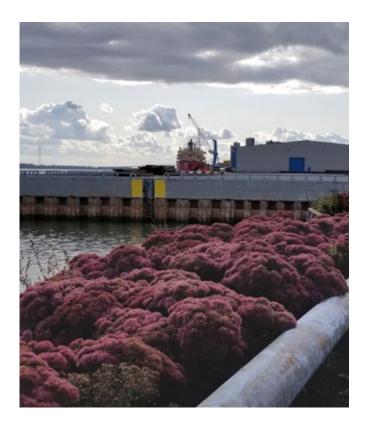
Afin de suivre et de documenter la qualité de l'air, les moniteurs de poussière ont été en fonction. Les résultats ont été utilisés et même analysés par les manutentionnaires pour viser une amélioration continue de la qualité de l'air.

Dans le cadre de son accréditation de l'Alliance Verte, l'APTR a procédé à une évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses véhicules en 2019. La quantité totale de GES a été calculée en unités de CO₂ équivalent en tenant compte des émissions de méthane et d'oxydes nitreux. Elle est conséquemment en mesure de suivre l'évolution de ses émissions au fil des années.



D'autre part, l'APTR souhaite réduire les impacts des émissions en valorisant les éléments naturels, en facilitant l'intégration visuelle et en mettant en valeur son territoire. C'est en visant cet objectif qu'elle a végétalisé une partie de la couronne du quai 7 en 2019. Cet aménagement, composé de rosiers, de sedums et de chèvrefeuilles, permet l'intégration de végétaux stratégiquement positionnés sur le territoire portuaire pour créer des interfaces vertes avec la communauté urbaine.





Rappelons qu'en septembre 2018, l'APTR a mis à jour sa Politique de gestion en matière environnementale. Cette mise à jour visait principalement à implanter la réalisation de vérifications de conformité environnementale (VCE) au Port afin d'assurer une qualité des suivis qui permettront une conformité réglementaire sur le territoire du Port. Conformément à cette nouvelle politique, l'APTR a demandé et reçu de ses manutentionnaires les rapports de VCE relativement à leurs opérations se déroulant sur le Port en 2019. Les VCE ont été dirigées par des vérificateurs environnementaux agréés de l'Association québécoise de vérification environnementale assurant la présence d'un professionnel ayant les qualités et l'expérience pertinente pour assurer un leadership et une gestion efficace du processus de vérification environnementale.



ASSURER UN ENVIRONNEMENT STIMULANT ET SÉCURITAIRE POUR LES EMPLOYÉS ET UTILISATEURS DU PORT



Par la prévention, nous souhaitons réduire le risque d'accidents, de catastrophes, d'urgences ou d'incidents environnementaux et humains. C'est pourquoi l'APTR assume fièrement sa responsabilité en matière de sûreté maritime. Le Plan de sûreté de l'installation maritime - Croisière et quais divers a été révisé et réédité en 2019. Il faut garder à l'esprit qu'un évènement majeur de sûreté comme l'intrusion d'un individu dans une zone réglementée, un acte terroriste ou même un appel à la bombe peut arriver et ce plan permet à l'APTR d'être prête à réagir efficacement à ces menaces.

L'APTR souhaite également sensibiliser, éduquer et promouvoir une culture de prévention au Port. Soulignons à cet effet qu'une campagne de sensibilisation à la vitesse des véhicules a été effectuée durant l'été 2019.



PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION ÉCORESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AINSI QUE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



L'APTR est fière de souligner une réduction de plus de 80 % de son utilisation du papier dans ces opérations courantes depuis 2015.



Afin de réduire l'utilisation des bouteilles d'eau jetables, les employés de l'APTR ont eu accès à un nouveau distributeur d'eau filtrée et réfrigérée à l'étage administratif, directement alimenté par le réseau municipal de la Ville de Trois-Rivières.



Pour faciliter la récupération, deux bacs de recyclage roulants de 360 L ont été ajoutés, un au bureau administratif et un à la salle des débardeurs. Une collecte bimensuelle de ces nouveaux bacs est effectuée par Récupération Mauricie.

Lors de l'installation d'un lampadaire DEL à cinq modules au quai 19, une attention particulière a été portée pour réduire les effets de la pollution lumineuse. L'orientation des phares est soigneusement dirigée sur les terminaux afin de diminuer la présence nocturne anormale ou gênante de lumière. Ce travail est fait dans un souci de réduire les impacts de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore et la population vivant près du Port.

PROMOUVOIR LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR L'EXEMPLE

Mme Claudie Gagnon, directrice Développement durable et Innovation, a agi à titre de présidente d'honneur du Souper-bénéfice 2019 de la Fondation Trois-Rivières Durable. Cette association a premièrement permis à l'APTR de faire valoir ses valeurs de développement durable. L'événement a de plus induit une mobilisation de plusieurs acteurs et utilisateurs du Port afin de les sensibiliser à l'importance de promouvoir et d'adhérer aux principes du développement durable.





En février dernier, le Port a lancé deux fonds d'investissement en innovation et en environnement. Pour les cinq prochaines années, 2,5 M\$, soit 250 000 \$ par Fonds et par année, sont mis à la disposition des utilisateurs et clients des installations portuaires. Par cette initiative, le Port soutient ses partenaires pour qu'ils réalisent et même devancent la réalisation de projets qui, à terme, rendront le Port plus compétitif et amélioreront son bilan environnemental, en plus de stimuler l'activité économique régionale.



En février 2019, l'APTR est devenu un partenaire du programme Appel à Recycler Canada®, le principal programme de recyclage et de gestion des piles et des batteries du pays. En adhérant à ce programme, l'APTR joue un rôle proactif dans la préservation de notre environnement. En plus de faire la collecte des piles et des batteries, Appel à Recycler Canada® crée une économie circulaire en assurant leur utilisation dans un deuxième produit. Le processus de recyclage des piles et des batteries de ce programme vise à récupérer le plus possible de composants pour fabriquer de nouveaux produits.

Nos employés adhèrent personnellement aux principes de développement durable et posent des gestes pour réduire, réemployer, recycler et valoriser. André et Jacques viennent à pied alors que Luc prend le transport en commun ou enfourche son vélo pour venir au travail.

Sara a une maison entièrement écoénergétique, l'éclairage de Liliane est uniquement aux DEL et Valérie a revalorisé un ancien bureau de travail en maison pour son chat. Claudie a récupéré des matériaux de démolition pour refaire une remise sans aucun achat.

Francis sensibilise son garçon de 6 ans aux produits qui doivent aller dans le bac de récupération domestique. Geneviève, Charles et Jimmy utilisent des sacs de nourriture et du papier de cuisson réutilisables et durables, ils favorisent tous les achats en vrac. Les familles de Carole, David et Gaétan ont éliminé les bouteilles d'eau en plastique jetables. Mylène pousse plus loin en éliminant toutes les bouteilles de plastique et les canettes utilisées pour son alimentation! Sylvain quant à lui fait du compostage à la maison depuis l'été 2019.

C'est donc avec fierté que nous soulignons l'engagement personnel de notre équipe!







5

CONTRIBUER RESPECTUEUSEMENT AUX DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SOUTENANT LES COMMUNAUTÉS PORTUAIRES ET URBAINES

Le Port de Trois-Rivières fait partie intégrante de la vie trifluvienne depuis maintenant 138 ans. Située à proximité du centre-ville, l'APTR a à cœur une intégration harmonieuse avec le milieu qui l'entoure. En plus des nombreuses initiatives environnementales, elle a contribué, en 2019, au développement social et économique régional, en soutenant 70 organismes. De ce nombre, on compte également des organisations du domaine maritime, assurant ainsi une présence nationale et internationale du Port de Trois-Rivières.

En tant que Port urbain, la population a été invitée à participer à une journée portes ouvertes en septembre 2019. Malgré le temps pluvieux, près de 1000 personnes ont pris part aux différentes activités et attractions. Le public a en effet pu profiter de l'un des cinquante tours d'autobus pour visiter les installations portuaires, en plus d'aller à la rencontre des partenaires du Port qui étaient présents pour fournir des renseignements concernant leur organisation et répondre aux questions. Cette journée portes ouvertes fut sans contredit une occasion unique de faire découvrir le Port et de faire rayonner la communauté portuaire dynamique présente à Trois-Rivières









SE DOTER D'INFRASTRUCTURES MODERNES ET RÉDUIRE LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

L'APTR a entrepris et maintenu ses efforts pour améliorer continuellement le bilan énergétique de ses infrastructures. Parmi les améliorations de 2019, citons l'installation d'un nouveau lampadaire DEL à cinq modules au quai 19 qui permet de réduire considérablement les coûts d'énergie et d'entretien.

De plus, lors du renouvellement de ses enseignes extérieures, l'APTR s'est assurée que les DEL soient exclusivement utilisée, en plus de remettre à niveau les détecteurs qui garantissent un éclairage seulement en période de pénombre et noirceur.



CONCLUSION

Par l'application de ces actions, l'APTR veille à ce que l'ensemble de ses activités se déroule dans un esprit de développement durable soutenant une amélioration continue. Il s'agit d'actions concrètes que le Port, aidé de sa communauté, a réalisé afin de créer une économie durable, de protéger l'environnement et d'améliorer le bien-être des citoyens, des travailleurs et des utilisateurs.

